

Santé et sécurité

GRI 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6

RAISONS POUR LESQUELLES LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ CRÉENT DE LA VALEUR

Protéger la santé et la sécurité de nos clients et des membres de l'équipe est la priorité absolue de Bell. Négliger la santé et la sécurité peut entraîner une augmentation des incidents et des coûts engendrant des absences, une diminution de l'engagement des employés, l'interruption des activités opérationnelles, une baisse de la rentabilité et un risque de poursuites judiciaires. Chez Bell, ce qui compte le plus est de faire en sorte que chaque membre de l'équipe rentre chez lui en toute sécurité à la fin de chaque journée.

NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Bell est déterminée à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire à tous les membres de l'équipe, et cet engagement fait partie intégrante de notre façon de faire des affaires. Grâce au dévouement et au leadership de notre personnel, la santé et la sécurité sont au premier plan des préoccupations de notre entreprise. De plus, nous continuons d'élaborer des programmes qui permettent de cerner les dangers et d'atténuer les risques connexes.

Système de gestion et Plan d'action en matière de sécurité de l'entreprise (PASE)

Notre Plan d'action en matière de sécurité de l'entreprise (PASE) est la base de notre système de gestion de la santé et sécurité en constante évolution. Notre système de gestion vise à gérer de façon systématique et diligente les programmes axés sur la santé et la sécurité. Il permet également de bien cerner les ressources et les responsabilités et de surveiller et d'examiner nos progrès tous les trimestres.

Les programmes de santé et de sécurité sont intégrés aux unités d'affaires et aux filiales de Bell qui ont des coordonnateurs en santé et sécurité désignés. Cette structure vise à assurer la conformité aux exigences opérationnelles et la production de rapports continus destinés à l'équipe Santé et sécurité de l'entreprise.

Nous accordons une grande valeur à l'engagement et à l'expérience des membres de l'équipe pour assurer la sécurité de leurs collègues. Nous faisons appel aux membres de l'équipe pour appuyer 180 comités locaux de santé et de sécurité (CLSS) partout au Canada, plus de 650 représentants Santé et sécurité, et 10 comités de santé et de sécurité de l'entreprise qui collaborent avec les syndicats. Conformément aux règles en matière de santé et de sécurité au travail, ces membres et représentants du comité gèrent les préoccupations locales en matière de santé et de sécurité et effectuent des inspections des lieux de travail. Ensemble, ces comités et représentants ont réalisé plus de 6 830 inspections des lieux de travail en 2022. Ils ont repéré et réglé des situations qui, si elles n'avaient pas été prises en charge, auraient pu provoquer des incidents. L'équipe Santé et sécurité de l'entreprise collabore avec ces comités et ces représentants à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de prévention.

Formation et qualifications en santé et en sécurité

Tous les membres de l'équipe Bell reçoivent une formation sur la sécurité adaptée à leur poste. Le contenu de la formation est offert par l'entremise de diverses méthodes, notamment grâce à des documents en ligne, des vidéos, des séances animées par un instructeur, des exercices pratiques et par l'entremise du gestionnaire. Après la formation initiale d'un membre de l'équipe, un cycle de perfectionnement est établi, dont la fréquence varie selon les documents sur le sujet et le niveau de risque.

En 2022, nous avons réalisé d'importants progrès dans le cadre d'un programme de qualification défini en matière de sécurité concernant les activités à haut risque. Les critères de qualification comprennent notamment des formations en ligne et en personne, la supervision par un gestionnaire et des inspections d'équipement. Nous cherchons à identifier de façon proactive les employés dont le programme arrive à échéance afin de les empêcher d'accomplir l'activité à haut risque jusqu'à ce que leur cas soit résolu.

Programme d'identification des dangers et d'évaluation des risques

Le programme d'identification des dangers et d'évaluation des risques (IDER), offert par Bell, est au cœur de la gestion de la santé et de la sécurité à l'échelle de l'entreprise. Ce processus nous permet d'évaluer les risques associés aux différentes fonctions professionnelles et d'instaurer des mesures de contrôle appropriées. La directive sur l'IDER, les formulaires d'évaluation normalisés et la formation présentent des conseils destinés à tous les membres de l'équipe qui suivent le programme IDER au sein de leur unité d'affaires ou de leur service.

En 2022, tous les programmes IDER ont été finalisés. Par conséquent, toutes les fonctions de l'entreprise sont évaluées et les dangers, les risques et les mesures de contrôle connexes sont consignés. Nous cherchons à examiner et à mettre à jour chaque programme IDER au moins tous les trois ans afin de saisir les risques nouvellement cernés découlant d'un changement de tâche, de processus, d'équipement ou de loi, le cas échéant.

Signalement des dangers, gestion des incidents et enquête

Le processus centralisé d'enquête sur les incidents de Bell permet d'améliorer la capacité de l'entreprise à analyser les tendances. Notre équipe Santé et sécurité de l'entreprise est constituée d'enquêteurs sur les incidents de sécurité qualifiés qui offrent de l'encadrement et un soutien aux gestionnaires sur la façon de mener des enquêtes sur les incidents. Le signalement de ces incidents par l'entremise de notre Centre national des incidents nous permet de lancer des interventions rapides et coordonnées en cas d'incident grave.

Notre système de gestion des incidents nous permet de gérer les échéanciers de notre processus d'enquête et de signalement des incidents, ainsi que de cerner les points à améliorer de façon à améliorer nos programmes de prévention. En 2022, nous avons instauré des mesures de contrôle supplémentaires pour améliorer l'exactitude des rapports d'incident.

De plus, en 2022, nous avons apporté d'autres améliorations à notre programme de signalement et gestion des conditions dangereuses en matière de santé et de sécurité, à la suite de l'intégration d'une nouvelle application de signalement des dangers à l'échelle de l'entreprise, instaurée en 2021. Le temps moyen de résolution des dangers signalés s'est amélioré de 41 % par rapport à 2021 (104 jours par rapport à 175 jours)¹ en raison de la communication et de la responsabilisation plus efficaces au moyen de la nouvelle application.

¹ On entend par « temps moyen de résolution des dangers » la période écoulée du signalement du danger jusqu'à sa résolution.

Les poteaux et les puits d'accès sont les sources de danger les plus souvent signalées et les délais de résolution de ces rapports sont parfois longs. Entre-temps, nos procédures visent à informer les employés du danger afin qu'ils prennent les précautions appropriées à cet effet.

Notre taux général de fréquence des accidents ayant entraîné un arrêt de travail en 2022 était de 1,11², ce qui est constant d'une année à l'autre. Le nombre total d'incidents liés à la santé et la sécurité est également demeuré inchangé. Bell continue d'appliquer un ensemble de mesures opérationnelles, y compris les plans de prévention (c.-à-d. des observations et des inspections mensuelles), une évaluation des risques avant le travail, des programmes de mieux-être et des communications continues sur la sécurité.

Bien que la santé et la sécurité des membres de notre équipe soient de la plus haute importance chez Bell, nous avons malheureusement connu une fatalité au travail en 2022 impliquant un technicien de Bell Solutions Techniques Inc. (BTS) qui est tombé d'une échelle. Emploi et Développement social Canada (EDSC) mène actuellement une enquête, et la cause officielle n'a pas encore été déterminée. L'objectif de Bell est de minimiser les accidents du travail et d'éviter les fatalités.

Espaces clos

Le programme Espaces clos de Bell comprend une formation approfondie pour les membres de l'équipe qui travaillent dans des espaces clos, tant dans notre infrastructure réseau que dans nos immeubles. Toute personne qui entre dans l'un de nos espaces clos est informée des dangers associés à cet espace clos, ainsi que des procédures et de l'équipement spécifiques nécessaires pour effectuer son travail en toute sécurité. En 2022, nous avons amélioré notre processus de validation nécessaire avant d'accorder l'accès à un espace clos. De plus, nous

² PricewaterhouseCoopers LLP a fourni une assurance limitée. Veuillez consulter l'énoncé d'assurance de PwC.

avons effectué 18 exercices d'intervention d'urgence et de sauvetage dans différentes régions afin de confirmer l'efficacité de nos processus.

Sécurité des entrepreneurs

Chez Bell, nous suivons un programme rigoureux de gestion de la sécurité des entrepreneurs. Ce programme comprend notre outil et notre processus de vérification préliminaire de la sécurité des entrepreneurs qui effectuent des tâches à risque élevé. À la fin de l'année, nous avons plus de 850 entrepreneurs qualifiés inscrits à notre plateforme de qualification préalable. Notre programme est également intégré au programme de Bell en matière de gestion des risques liés aux fournisseurs. Ceci a pour but de confirmer l'application de mesures d'atténuation des risques lors de la négociation du contrat. Les exigences en matière de sensibilisation aux dangers et de sécurité sont communiquées aux contractuels par l'entremise de bulletins. De plus, elles sont intégrées à nos lignes directrices sur les risques élevés. De nouvelles directives relatives à l'élimination de l'amiante ont été finalisées et sont en cours de mise en œuvre. Nous avons étendu notre processus interne de signalement des incidents à nos entrepreneurs afin de réduire notre temps de réponse et de nous assurer que les bons intervenants sont avisés et mobilisés en temps opportun suite à un incident. Nous continuons d'améliorer notre programme de surveillance continue d'une année sur l'autre grâce à la collaboration avec les représentants des unités d'affaires et à l'intégration des filiales.

Sécurité électrique

La sécurité électrique est un volet essentiel des initiatives de Bell en matière de santé et de sécurité. Ce volet a pour but d'assurer le bien-être de nos employés, de nos entrepreneurs et du grand public. L'an dernier, nous avons apporté des améliorations à notre programme de sécurité électrique. Nous avons amélioré notre programme de cadenassage et d'étiquetage afin de respecter la norme CSA Z460 : Maîtrise des énergies dangereuses. Afin d'accroître la sensibilisation aux dangers liés aux lignes électriques dans notre milieu de travail, nous apportons constamment des améliorations à notre formation sur la sécurité électrique pour les travailleurs en électricité ainsi que les autres travailleurs. En outre, nous apportons des améliorations à tous les contenus de formation en électricité. Nous avons également mis à l'essai et sélectionné de nouvelles technologies (par exemple, un capteur de proximité prêt-à-porter) afin de d'avertir les employés qui manipulent de l'équipement électrique ou travaillent à proximité d'équipement électrique. De plus, nous installons un système de vigilance et contrôle de la hauteur pour notre parc de camions nacelles

Ergonomie

Suite à l'introduction d'environnement de travail flexible, nous avons mis en place une nouvelle structure de soutien accessible à tous les membres de l'équipe, peu importe leur lieu de travail. Nous avons également mené des études sur les tâches manuelles pour nos travailleurs sur le terrain. Ceci afin d'améliorer les mesures d'atténuation qui permettent de réduire le risque de blessures lors de l'exécution des tâches quotidiennes.

Produits dangereux

La formation sur le système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail et la mise à jour des fiches de données de sécurité sont obligatoires pour tous les membres de l'équipe et les gestionnaires qui sont exposés à des produits dangereux dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Cette formation est le fondement de notre programme sur les produits dangereux. Tous les nouveaux produits dangereux doivent être approuvés. Les fiches signalétiques sont mises à la disposition des employés par l'entremise de la base de données de l'entreprise.

Hygiène du travail

Le programme d'hygiène du travail de Bell vise à prévoir, à reconnaître, à évaluer et à contrôler les dangers physiques, chimiques et biologiques qui peuvent entraîner des blessures, des maladies ou affecter le bien-être de nos employés. En 2022, nous avons amélioré notre programme de gestion de l'exposition au plomb grâce à une nouvelle directive d'entreprise et à un programme de protection des voies respiratoires propre à chaque tâche. Nous avons également renforcé notre programme de gestion de l'amiante grâce à l'avancement de l'inventaire d'amiante dans nos immeubles, ce qui représente jusqu'à présent 2 835 immeubles de plus de 20 800 000 pieds carrés. Nous avons offert une formation supplémentaire sur la sensibilisation à l'amiante aux techniciens et aux gestionnaires d'immeubles qui travaillent dans nos établissements.

Outils et équipement

Dans le cadre du programme d'outils et d'équipement, l'équipe corporative de Santé et sécurité assure une surveillance des outils et équipements utilisés au sein de l'entreprise afin de veiller à ce qu'ils soient conformes aux règlements et aux normes canadiens. Chaque année, toutes les unités d'affaires dressent un inventaire de tous les outils, et l'équipe évalue constamment et atténue au besoin les dangers associés à ces outils et équipements.

En 2022, nous avons amélioré notre programme de scies à chaîne grâce à l'élaboration d'une directive qui régit la portée de l'utilisation, la formation, l'approvisionnement et l'entretien des scies à chaîne, à l'échelle de l'entreprise. Nous avons également publié une nouvelle directive sur la gestion de la végétation. Celle-ci contient des directives précises et une formation sur les pratiques de travail sécuritaires lorsqu'on rencontre des obstacles (comme des branches d'arbres et des plantes envahissantes) pendant les travaux effectués sur des poteaux à usage commun.

Sécurité des transports et sécurité routière

Le programme de sécurité routière et de transport de Bell aborde différents programmes tels que la conduite préventive, le contrôle de la circulation et l'aviation. Nous améliorons constamment ces programmes grâce à l'examen des procédures et des politiques internes. En 2022, nous avons mis à jour quelques modules de formation sur la sécurité routière afin d'assurer l'uniformité à l'échelle de l'entreprise. Nous avons aussi finalisé nos directives relatives à l'embauche d'entrepreneurs en signalisation routière. De plus, l'entreprise a continué d'améliorer son programme d'aviation en élaborant un manifeste des passagers qui s'ajoute aux mesures de contrôle existantes, notamment les vérifications des fournisseurs, la formation des passagers et l'utilisation d'évaluations des risques en vol.

Travail en hauteur

Nous maintenons des programmes de formation rigoureux sur l'utilisation et l'entretien sécuritaires du matériel pour tous les membres de l'équipe qui travaillent en hauteur. Ces programmes sont orientés sur les dispositifs antichute, les pratiques de travail sécuritaires et les pratiques de sauvetage. Nous continuons d'explorer les occasions afin de réduire les risques de chute et d'atténuer les risques ergonomiques liés au fait de positionner et de transporter les échelles, dans le respect des exigences réglementaires et de sécurité des produits pour nos membres de l'équipe.

En 2022, nous avons amélioré notre gamme de formations sur le travail en hauteur afin d'y intégrer du contenu plus détaillé sur les pratiques sécuritaires relatives au travail sur notre réseau aérien. Ce volet complète notre programme actuel, dans lequel la formation d'appoint, la supervision des gestionnaires, les inspections de l'équipement et les exercices pratiques sur les échelles font partie des livrables annuels.

Si la présente fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, cibles, buts, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative de nos attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Consultez le dernier rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.